

1-A

Nom : **Sabathe**

Prénoms : **Jean Baptiste** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1418**

Classe de mobilisation : **1897**

ÉTAT CIVIL.

Né le **2 juillet 1877**, à **Aubiost**, canton d'**Aucun**, département de **Hautes Pyrénées**, résidant à **Aubiost**, canton d'**Aucun**, département de **Hautes Pyrénées**, profession de **cultivateur**, fils de **Jean Pierre** et de **Reuille Victoire**, domiciliés à **Aubiost**, canton d'**Aucun**, département de **Hautes Pyrénées**.

N° **10** de tirage dans le canton d'**Aucun**.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon dispendi. Tire au service

SIGNALEMENT.

Cheveux **ch**, sourcils **soies**, yeux **bleus**, front **couvert**, nez **fort**, bouche **moyenne**, menton **à fossette**, visage **brut**, Taille : 1 m. **63** cent. Taille rectifiée : 1 m. **63** cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). **3**, militaire (2). **aucun**

(24^e Régiment d'Artillerie)

Compris dans la **2^e** partie de la liste du recrutement cantonal (**2^e** portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti le 14 novembre 1898 pour le 24^e Régiment d'Artillerie arriv au camp et immatriculé le dit jour sous le n° 6917. 2^e C. conducteur. En congé du 20 septembre 1899, en attendant son passage dans la réserve. Certificat de bonne conduite "accordé"

Dans l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.

Passé dans la **réserve** de l'armée active le **1^{er} novembre 1901**.

Passé par changement de domicile à la subdivision.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Rég d'Artillerie

Décède

de Mirande le 3 septembre 1903.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le **2^e Rég^t** d'Artillerie du **2^e** au **29 octobre 1905**

A accompli une 2^e période d'exercices dans le **2^e Rég^t** d'Artillerie du **26 Oct^r** au **11 Nov^r** 1905

Passé dans l'armée territoriale le **1^{er} oct. 1911**.

APPELÉ sous les drapeaux (décret de Mobilisation Générale du 1^{er} Août 1914). Arrivé au Corps le 20 oct. 1914 au gr. 1^{er} du 2^e rég^t d'Artillerie, n° 7996. Parté au 133^e rég^t bal d'inf^{te} le 3 déc. 1914 n° 2635 Parté au 45^e R.I.T le 11 février 1915. Parté au 9^e versant des M^{ts} le 11-3-15. Décédé le 22 juillet 1918 à la suite de blessures de guerre à St. Estienne sur le front (marne) mort pour la France (Cristinel AD n° 8077 du 29 août 1918 Revenu à la subdivision d'origine le 3 août 1918.

spécial du recrutement.	Communes.	Subdivisions de région.
10	Carpentras	Arignon
	1^{er} Mars 1901	1^{er} Mars 1901
	9^e Mars 1901	Mirande
	5 sept^r 1903	Isle Jourdain
	9^e 7^e 1905	Toulouze
	9^e 2^e 1905	Mirande
	7^e 8^e 1907	Toulouze

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LÉVATION du service militaire.
	10^e 1901	1^{er} 1911	1^{er} 1911	10^e 1901
		15^e 1911	15^e 1911	15^e 1911
				18^e 1923

Dans l'armée territoriale
et dans sa réserve

Parti au H. S. R. S. T. le 11 février 1917. Capturé au 9^e terrain 100 km.
le 4.18. D'ici le 22 juillet 1918. Ses suites de blessures de guerre
à 5^e hôpital de campagne (marine) sort pour
la France (Oris on el. H. P. le 29 août 1918
Régime à la subdivision d'origine le 3
août 1918.

disponibilité de l'armée active.	réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	de l'armée territoriale.	du service militaire.
	10 ^e 1901	10 ^e 1911	10 ^e 1917	10 ^e 1923
		10 ^e 1911	10 ^e 1917	10 ^e 1923

(1)
(2)
(3)

Blessure. Blessé à Mourmelon le Petit le
6 novembre 1917. Contusion au genou gauche avec
épanchement. Coup de pied de cheval au service
commande.

tion du 4 décembre 1889.
a comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Campagne: Contre l'Allemagne

- du 5^e octobre 1914 au 27^e mai 1916
- du 1^e janvier 1915 au 31^e mai 1915
- du 1^e janvier 1916 au 31^e mai 1916
- du 1^e janvier 1917 au 31^e mai 1917
- du 1^e janvier 1918 au 22 juillet 1918.